

prohelvetia

**PRO HELVETIA
PAVILLON SUISSE
CONCOURS À DEUX DEGRÉS EN PROCÉDURE SÉLECTIVE
17e EXPOSITION INTERNATIONALE D'ARCHITECTURE - LA BIENNALE DI VENEZIA, 2020**

prohelvetia

A. Introduction

B. Règlement

- Maître de l'ouvrage
- Organisation et secrétariat
- Objet et genre du concours
- Participation
- Composition des équipes
- Réponses aux questions
- Composition du Jury
- Délais et échéances
- Documents à disposition
- Documents à rendre
- Langue
- Critères d'appréciation
- Prix
- Exposition publique
- Poursuite de l'étude
- Litiges, recours

C. Cahier des charges

- Objectifs du concours
- Thématiques générales
- Conditions d'exécution
- Prix

A. Introduction

Venise attire les foules par sa particularité et son patrimoine culturel et sa Biennale séduit elle aussi par son prestige et son contexte spécifique. Offrant la possibilité d'ouvrir un débat critique sur l'architecture à travers une exposition internationale, la Biennale d'architecture, depuis sa création, est devenue un événement incontournable.

Mandatée par la Confédération suisse, la Fondation suisse pour la culture Pro Helvetia soutient depuis 1939 la création artistique en Suisse, contribue aux échanges culturels dans le pays et promeut la diffusion de la culture suisse à l'étranger. En 2012, Pro Helvetia a repris l'organisation de la participation helvétique au Pavillon suisse à la Biennale de Venise, jusque-là assurée par l'Office fédéral de la culture. La Biennale de Venise est la plus importante plateforme pour l'art contemporain et l'architecture.

Pro Helvetia soutient l'art et la culture suisses en mettant l'accent sur la diversité et la qualité. Parmi les tâches qui lui sont assignées par la Loi sur l'encouragement de la culture et le Message culture, la fondation est en charge de l'organisation de la participation suisse à la Biennale d'art et d'architecture de Venise. Pro Helvetia invite ainsi architectes, chercheurs et chercheuses, critiques, acteurs et actrices de la scène de l'architecture à participer à un concours à deux degrés en procédure sélective pour le Pavillon suisse à la Biennale 2020.

Les propositions présenteront un concept d'exposition basé sur un thème pertinent ayant trait au discours architectural contemporain. Le choix du thème est libre, mais les propositions devront démontrer une relation spécifique au discours architectural suisse. En raison du calendrier choisi, le thème retenu pour le Pavillon suisse sera indépendant du thème de la Biennale 2020, aujourd'hui encore inconnu.

Le concours est ouvert aux citoyens et citoyennes suisses ou aux personnes dont le domicile principal est en Suisse. Il s'agit d'un concours à deux degrés en procédure sélective. Le budget à respecter est de 280'000 CHF, mis à disposition par Pro Helvetia pour la réalisation du projet.

L'exposition aura lieu dans le Pavillon suisse, dans les «Giardini della Biennale» à Venise. Il restera ouvert durant toute la Biennale d'architecture, de mai à novembre 2020. Les dates précises seront annoncées par l'organisation de la Biennale une année avant l'ouverture.

La Biennale de Venise est depuis plus d'un siècle l'une des expositions les plus prestigieuses dans le monde. Depuis sa création en 1895, elle organise des événements internationaux pour l'art contemporain et met en lumière de nouvelles tendances artistiques. La Biennale d'architecture est quant à elle organisée depuis 1980.

Le Pavillon suisse à Venise, placé directement près de l'entrée principale des «Giardini pubblici», a été créé par l'architecte Bruno Giacometti en 1951/52 et est une propriété de la Confédération suisse. Le plan est basé sur une division originale et fonctionnelle en trois espaces pour la sculpture, le graphisme et la peinture. Conformément à son mandat légal, Pro Helvetia organise depuis 2012 les contributions artistiques et architecturales suisses au Pavillon suisse.

B. Règlement

Maître de l'ouvrage

Pro Helvetia, Fondation suisse pour la culture.

Adresse du maître de l'ouvrage et organisateur

Equipe du projet participation suisse Biennale de Venise, Arts Visuels, Pro Helvetia, Fondation suisse pour la culture, Hirschengraben 22, CH-8024 Zurich. Email: swisspavilion20@prohelvetia.ch

Objet et genre du concours

Projet et réalisation du Pavillon suisse pour la Biennale d'architecture de Venise en 2020. Il s'agit d'un concours à plusieurs degrés en procédure sélective.

Participation

La participation au concours implique pour le jury et les concurrents l'acceptation du présent règlement et de la procédure.

Le concours est ouvert aux citoyens et citoyennes suisses ou aux personnes dont la résidence principale est en Suisse. Les équipes interdisciplinaires doivent être composées d'architectes ou d'acteurs relatifs au domaine de l'architecture et d'un curateur ou de personnes travaillant dans le domaine de la médiation artistique, ayant une expérience en développement, organisation et production d'expositions. L'aspect suisse ou un lien avec la Suisse est la condition de base pour la composition de l'équipe. Quelle que soit la composition de l'équipe, elle se doit de désigner un pilote.

Réponses aux questions

Les questions peuvent être adressées à swisspavilion20@prohelvetia.ch jusqu'à dimanche 8 juillet 2018 à minuit.

Les réponses aux questions seront publiées le 13 juillet 2018 dès midi dans un PDF disponible pour les participants et participantes sur le portail myprohelvetia.ch.

Composition du jury

Président : Céline Guibat, Architecte EPFL sia, Zurich, Sion

Membres professionnels : Anna Hohler (Lic. Phil. 1, Lausanne)
Venera Konrad (curatrice en architecture, Vorarlberg)
Lukas Meyer (architecte ETH, FAS, Bellinzona)
Rob Wilson (Rédacteur architecture, the architects'journal, London UK)

Spécialistes conseils :

Le jury se réserve le droit de consulter des experts conseils et spécialistes supplémentaires si nécessaire.

Délais et échéances

Appel de candidatures	lundi 18 juin 2018
Questions	dimanche 8 juillet 2018 jusqu'à minuit, par email à swisspavilion20@prohelvetia.ch
Réponses	vendredi 13 juillet 2018 dès midi

prohelvetia

disponibles pour tous les participants et participantes au concours, par le biais de leurs identifiants de connexion	en ligne sur le portail myprohelvetia.ch au format PDF
Rendu de préqualification, premier tour	lundi 16 septembre 2018 jusqu'à minuit en ligne
Information aux équipes sélectionnées	jeudi 1 novembre 2018
Annonce publique des résultats du 1er tour	vendredi 2 novembre 2018 en ligne sur le portail biennials.ch
Présentation des projets sélectionnés au jury et feedbacks	vendredi – samedi 16 - 17 novembre 2018
Deuxième tour: présentation des ébauches de projets au jury	vendredi – samedi 18 – 19 janvier 2019
Nomination du projet sélectionné pour le Pavillon suisse	mars 2019
Publication de tous les projets du premier et du deuxième tour sur le portail myprohelvetia.ch	mars 2019
Développement du projet et production avec Pro Helvetia	mars 2019 à avril 2020
Ouverture du Pavillon suisse	mai 2020

Documents à disposition

Les éléments ci-dessous sont disponibles sur le portail myprohelvetia.ch

- Règlement et cahier des charges du concours
- Plan des «Giardini pubblici»
- Plans vectoriels dwg et PDF du Pavillon suisse
- Documentation sur le Pavillon suisse
- Orthophoto du site
- Photos du site

Documents à rendre

Premier tour, présélection

Les candidats et candidates rendent une présentation synthétique et pertinente du thème, du concept d'exposition, de la composition et des qualifications des membres de l'équipe. Le dossier doit se présenter sous la forme d'un PDF de maximum deux pages A3 au format paysage, contenant les informations suivantes:

- Titre de travail de l'exposition
- Texte explicatif sur le thème et le concept d'exposition (max. 500 mots), incluant un court résumé de l'idée en quelques phrases en anglais
- Illustration (croquis, dessin, collage, etc.) de la réalisation du concept en une exposition de qualité dans le Pavillon suisse
- Composition de l'équipe et brève biographie de chaque personne
- Si possible références de projets réalisés

Deuxième tour, développement de 5 à 7 projets présélectionnés:

- Développement du concept d'exposition
- Présentation, max. 4 pages A1 de format horizontal
- 1 document A4 contenant une synthèse du développement
- Maquettes bienvenues
- Présentation avec support visuel possible

Critères d'appréciation

Clarté, pertinence du thème choisi dans le champ contemporain

Potentiel visuel du concept d'exposition

Potentiel curatorial et spatial du thème proposé

Capacité de l'équipe à refléter de manière claire et novatrice un thème de l'architecture contemporaine

Représentation de la scène et de l'actualité architecturales suisses

Intégration du concept à l'architecture du Pavillon suisse

Communication, lisibilité et capacité à s'adresser à un large public international

Respect du budget de 280'000 CHF, incluant honoraires, production, support visuel et communication

Prix

Une indemnité forfaitaire de 2'000 CHF sera attribuée aux équipes présélectionnées pour le deuxième tour pour leurs frais.

Communication

Dès que la décision de Pro Helvetia sur recommandation du jury sera prise, elle sera communiquée par écrit à tous les participants et participantes. Les propositions retenues pour le deuxième tour seront, dans la mesure du possible, exposées dans un lieu public encore à définir. Tous les rendus de projets des première et deuxième phases seront accessibles en ligne sur le portail biennials.ch, dès l'ouverture de la Biennale 2020.

prohelvetia

Poursuite de l'étude

L'équipe sélectionnée devra travailler en collaboration avec celle de Pro Helvetia, qui l'assistera en termes de management et de production de l'exposition.

Lieu

Le for juridique est à Zurich.

Langue

Les langues officielles du concours sont l'allemand, le français et l'italien.

C. Cahier des charges

Les propositions développeront un concept d'exposition basé sur un thème pertinent ayant attiré au discours architectural contemporain. Alors que le choix du thème est libre, les propositions devront démontrer une relation spécifique au discours architectural suisse. Le thème suisse retenu sera indépendant du thème de la Biennale 2020, qui n'est actuellement pas encore défini.

Le périmètre du concours est le site du Pavillon suisse à Venise. Les aménagements extérieurs se limitent à la parcelle du Pavillon suisse. La réalisation et l'exécution du projet se fera en collaboration avec Pro Helvetia.

Le budget de la réalisation se limite à un montant total de 280'000 CHF faisant partie intégrante du cahier des charges. Ce budget comprend les honoraires, la réalisation comme tout le support visuel et le catalogue nécessaires à la réalisation du projet. Au besoin et sur l'initiative des participants, il est possible d'apporter des fonds supplémentaires par le biais de sponsoring, etc. Toute la stratégie de financement devrait être présentée clairement lors du deuxième tour.